



La Petite Tunisienne

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page 5 fr. la ligne ; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunis-Constantine 10 fr. par an
France 12 - Etranger 15 fr. —

Les armements italiens et la Tunisie

Nous vivons en Tunisie, au milieu d'une population italienne nombreuse avec laquelle nous faisons même assez bon ménage, aussi certains sujets ne doivent être effleurés que d'une plume extrêmement légère, par exemple l'armement italien, pour ne pas troubler l'harmonie et la bonne entente qui règnent entre les deux colonies.

Un correspondant d'un journal anglais est trop affirmatif à ce sujet pour ne pas s'en préoccuper d'autant plus, dit-il, « que la Tunisie retiendrait tous les regards de l'Italie comme un phare et Malte pourrait être avalée d'une seule bouchée ».

Ce sont ses propres termes. Si l'Italie se prépare à la guerre, Mussolini en est bien capable, que faisons-nous de notre côté, attendons-nous qu'elle ait jeté ses milices sur Nice, la Corse, la Savoie ou la Tunisie ?

En Corse, nous avons envoyé quelques régiments de Sénégalais, dans les Alpes maritimes nous avons quelque peu renforcé les garnisons mais en Savoie nous supprimons des régiments, et en Tunisie, que faisons-nous à Kélibia, le point le plus avancé par où l'Italie pourrait chercher à mettre pied dans la Régence ?

Depuis longtemps nous avons demandé qu'on prolongeât la ligne de Fondouk-Djedid à Lebna jusqu'à Kélibia, son terminus, mais il n'y avait pas d'argent pour l'entreprendre.

Pas d'argent ? On en trouve cependant pour faire des travaux de réparation de la route de Tunis à Djebel-Djedouid.

Et quels travaux ? un million au moins par kilomètre !

Avec le coût de ces travaux, on aurait pu pousser la ligne de Lebna jusqu'à Menzel Temime et nous n'aurions plus qu'une dizaine de kilomètres à construire pour amener des renforts car nous supposons bien que des troupes y sont en permanence depuis le mois de Novembre dernier, car il y eût ce mois-là une chaude alerte dont notre confrère la « Liberté » de Paris, donne des détails impressionnants qui n'ont jamais été démentis. Cette journée du 10 novembre fut une des plus angoissantes car les événements mirent la France et l'Italie à deux doigts d'un conflit.

Voici textuellement reproduits les dires de notre confrère parisien auquel nous laissons toute la responsabilité :

Après avoir rapporté les événements du 2 Novembre, au cours desquels les Chemises Noires de Vintimille avaient malmené les Cheminots français, portant le foulard rouge réglementaire et envahi le consulat de France dont le drapeau avait été enlevé, M. P. Chautard raconte comme suit les événements du 9 et du 10 novembre, qui furent plus graves encore :

« Le 9 novembre, à 6 heures du soir, la nouvelle se répand comme une traînée de poudre au-delà de la frontière que le consul général d'Italie à Nice a été enlevé par les antifascistes italiens et français. Les autorités italiennes de Vintimille n'ont aucune peine à s'assurer que ce bruit tendancieux ne repose sur rien, mais quelque diligence qu'elles mettent à faire démentir la fausse rumeur, déjà celle-ci a fait son chemin. Le 10 novembre au matin, 3000 miliciens fascistes sont réunis à Vintimille, venus de San Remo, d'Imperia, voire de Gênes. Tous sont armés et c'est aux cris de : « A Nice ! en avant ! » qu'ils parcourent la ville. Les Français se terrent dans leurs maisons. Les douaniers sont littéralement assiégés dans leur caserne, qu'ils mettent hâtivement en état de défense. Ils resteront pendant des heures blottis derrière les portes, fusil au poing.

« A midi, le nombre des miliciens est encore accru et leur exaspération augmente d'heure en heure. On s'attend à ce que, d'un moment à l'autre, les fascistes pénètrent en territoire français.

« M. Bénédicti, Préfet des Alpes-Maritimes, qui avec l'angoisse que l'on devine attend dans son Cabinet des nouvelles, est avisé à 4 heures qu'un massacre des Français est à redouter. A 5 heures, un nouveau coup de téléphone lui apprend que les co-

hortes fascistes se dirigent sur Menton. Nice est à la merci d'un coup de main. Les forts sont dégarnis. Seuls quelques gendarmes constituent une fragile garde de corps.

« Pendant ce temps, à Vintimille, les événements se précipitent. Sur la demande de M. Bonnet, commissaire royal de la Sûreté italienne, 150 carabiniers ont été envoyés en hâte de Gênes. Mais, s'ils entrent en conflit avec les milices, si un seul coup de fusil est tiré, ils succomberont sous le nombre. Plus rien, à ce moment, ne semble devoir empêcher que le sol français soit foulé, à moins d'un miracle.

« Le miracle se produit. A 8 heures du soir, d'une automobile couverte de boue descend un émissaire de M. Mussolini. Il arrive de Rome : c'est le vice-commissaire des milices fascistes, personnage qui, après le Duce, a le plus d'autorité sur les Chemises Noires. Il harangue ses troupes, les dissuade de leur projet follement téméraire. Il y a bien des murmures, mais les conseils du chef sont finalement écoutés et, sur l'assurance qu'aucun attentat n'a été commis contre le consul italien à Nice, les fascistes se dispersent. L'irréparable a été évité.

Où, l'irréparable, car si les milices avaient marché sur Nice, après avoir occupé sans coup férir Menton, Beaulieu et Ville franche, elles n'auraient rencontré aucune résistance.

« Ce ne sont pas quelques gendarmes dispersés, ni les éléments squelettiques d'une Compagnie hors rang de chasseurs à pied, qui auraient pu arrêter leur avance. Que s'est-il advenu alors ? Les édifices publics de Nice étaient investis, le préfet était prisonnier, l'Hotel des Postes tombait aux mains des fascistes, ainsi que la Gare. Certes, la réaction n'aurait pas tardé, mais les troupes françaises venues de Toulon, de Marseille de Gap, n'auraient reconquis la ville qu'au prix de combats de rues, le sang aurait coulé. Même si M. Mussolini avait désavoué ses partisans, qu'est-ce qui prouve que l'opinion italienne eût accepté sans sourciller notre légitime répression ? C'était, en tout cas, un prétexte à des incidents dont la gravité ne peut échapper à personne. Quand, sur la demande de M. Bénédicti, qui avait préféré prévenir que guérir, les renforts indispensables à la sécurité de la frontière eurent rejoint les positions qui leur avaient été assignées, tout danger était désormais conjuré. On nous a reproché assez vivement du côté italien ces mesures militaires : il était nécessaire pourtant qu'elles fussent prises, ne fût-ce que pour sauvegarder notre amour-propre national ».

Des commentaires à ce récit seraient superflus, néanmoins nous ne devons pas négliger les renseignements du correspondant du journal anglais.

Pourquoi mentirait-il ? Et nos autorités seraient bien imprévoyantes si elles ne prenaient les dispositions nécessaires qui s'imposent après le discours belliqueux du duc :

« L'Italie doit s'étendre ou exploser. Nous ne pouvons être blâmés si nous tournons nos yeux vers l'Orient ? L'Italie doit grandir. Aucun pays n'a le droit de nous en empêcher ».

Evidemment, mais nous avons aussi celui de nous garder contre toute attaque et de ne pas négliger l'avertissement qui nous est donné sans tarder.

Em. LACROIX

BULLETIN

La Tunisie n'est pas la France !

« Quelqu'un pouvait-il s'en douter autre qu'un compatriote, originaire de notre belle Savoie, propriétaire d'un hencuir, par là dans le bled, qui demande à un de nos confrères de Paris si la Tunisie est française ?

Pourquoi cette question que l'on peut qualifier de saugrenue ?

— Mais non, la Tunisie n'est pas française lui répond-il d'abord parce qu'elle est un protectorat et non une colonie et ensuite

parce que nous faisons tout ce que nous pouvons pour la dégoûter de la France !

Cette réponse lapidaire parce que son correspondant lui a signalé que les vins tunisiens ne pouvaient pas pénétrer en France car ils concurrenceraient les vins du midi et les parisiens pourraient boire du « pinard » à bon marché. Pour empêcher la baisse des prix ni la Tunisie ni les Colonies ne peuvent introduire des vins en France, aussi son brave compatriote de Savoyard dans l'impossibilité d'écouler ses réserves au prix fort car la vente ne manque pas sur place vient de vendre ses vignes à..... des Italiens !

Entre nous, ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux mais pour être complet il aurait dû ajouter pour la modeste somme de... 720.000 francs pour 120 hectares, dont trente plantés en vignes, ce qui met l'hectare à 6000 frs, l'un dans l'autre, ce qui n'est pas donné, même avec la dépréciation du franc.

Personne n'ignore en Tunisie, et le correspondant de notre confrère parisien moins que tout autre, que si quelques milliers d'hectolitres de vin ne peuvent entrer en franchise en France c'est parce que le crédit de 500.000 hectolitres est épuisé et qu'il faut une nouvelle loi pour autoriser l'entrée de toutes quantités supplémentaires. Et les quelques hectolitres, pouvant se chiffrer à 100.000 hectos, ne pourraient jamais avoir une influence quelconque sur les cours de France qui resteront très hauts cette année par suite de la récolte défective de 1926.

Que nos vénérateurs trouvent dans la métropole des facilités d'écoulement de leurs vins, rien de mieux et de plus juste, mais le public tunisien voudrait bien qu'on ne l'oublie pas car de jour en jour les prix augmentent et il se demande si à la vie chère ne viendra pas s'ajouter le vin cher dont il devra se passer, aussi ferait-on bien de mettre le point final pour les exportations de cette année.

J. S. P.

Echos & Nouvelles

DANS LE OUISSAM ALAOUITE

Avec tous nos confrères de la presse tunisienne et la multitude d'amis que compte notre excellent et bon confrère, M. François Portelli, directeur du « Journal de Tunis » et créateur de la belle exploitation du Djebel Trozza qui fait l'admiration de tous les visiteurs nous nous réjouissons de la haute et flatteuse distinction que lui a octroyée S. M. le Sultan du Maroc en lui conférant la croix de commandeur du Ouissam Alaouite.

Et nous félicitons d'autant plus chaleureusement l'heureux bénéficiaire que cette décoration est très précieuse parce que peu répandue.

FIANÇAILLES PRINCIERES

Il y a quelques jours ont eu lieu à la Cour beylicale en présence des princes, des ministres et des hauts dignitaires les fiançailles de la princesse Neçissa fille de notre excellent ami le prince Azzedine-bey, fils aîné de S. A. le bey avec sa Sakhil bel Khodja, neveu de nos amis le général gouverneur-caid de Bizerte et de Si Sadok Belkhdja, interprète principal à la direction générale des finances.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux fiancés et nos félicitations aux familles.

EN L'HONNEUR DU COLONEL FELICI

Notre ami le Colonel Felici a été un de ces jours derniers l'objet d'une touchante manifestation de sympathie de la part des membres de la salle d'escrime dont il a été pendant vingt ans le président dévoué.

Nous lui adressons toutes nos amicales félicitations ainsi qu'à notre excellent confrère Paul Lafitte appelé à le remplacer.

DANS LA LEGION D'HONNEUR

Si le ministère des Affaires étrangères ne dispose que d'un nombre de croix de la légion d'honneur peu élevé, tout au moins pour nos compatriotes, par contre celui des colonies est abondamment pourvu si nous en jugeons à la promotion qui vient de paraître.

Nous y relevons avec plaisir le nom de notre excellent confrère, M. L.-C. Thebault co-directeur des « Annales Coloniales » de Paris, promu officier et dans celle du minist-

ère de l'Intérieur, M. Mellis, 1^{er} adjoint au maire de souk Ahras nommé chevalier.

Nos sincères félicitations.

EN VISITE D'INSPECTION

L'honorable et très distingué M. Rouzaud, directeur général des Chemins de fer algériens de l'Etat qui embrassent l'ancienne C^o franco-algérienne, dans le département d'Oran, l'Est-Algérien, le B. G. algérien et la ligne de Constantine à Philippeville plus le Biskra-Touggourt était ces jours derniers dans le département de Constantine en visite d'inspection.

Il a fait à nos confrères de Bône d'intéressantes déclarations qui permettent d'espérer qu'un jour pas très lointain un second train à marche accélérée sera créé de Constantine et Bône sur Ghardimaou où naturellement il trouvera la correspondance pour Tunis et un second train de Tunis sur Bône et Constantine.

Acceptons en l'augure et remercions très sincèrement le directeur général des chemins de fer Algériens de l'Etat.

FIANÇAILLES

Meilleurs vœux de bonheur à Mlle Emma Boutboul fille du directeur de l'imprimerie de l'Avenir qui vient de se fiancer à son cousin M. Albert Zakine, le syndicaliste éprouvé, contre-maître à la dite imprimerie.

NECROLOGIE

Nous avons appris avec une vive peine la mort de notre ami M. Daninos avocat-défenseur à Soussa et délégué au Grand Conseil.

Nous prions sa veuve et toute sa famille d'agréer nos vives et sincères condoléances.

Abd el Krim à la Réunion

Il y a quelques semaines nous signalions, d'après notre excellent confrère la « Victoire Sociale » de St. Denis de la Réunion, l'un des principaux journaux de l'île, l'insalubrité du fameux chateau de Morange, affecté comme résidence à Abd el Krim et à sa famille.

Aujourd'hui notre confrère le « Courrier Colonial » de Paris reçoit d'un de ses lecteurs une lettre qu'il met sous les yeux de ses lecteurs « en leur laissant le soin de faire eux-mêmes tous commentaires ».

Est-ce suffisant ? Nous ne sommes point de cet avis et il appartient au gouvernement de prendre des mesures pour faire cesser cet état de chose.

Où il fallait fusiller Abd el Krim où on doit le traiter en vaincu qui s'est loyalement rendu sur les conseils du président des mutilés de Casablanca en qui il a eu pleine et entière confiance car celui-ci parlait au nom de M. Steeg, représentant de la France.

Monsieur,

La sympathie que j'ai pour le Courrier Colonial et les idées qu'il représente me font prendre la liberté de vous dire ce que je pense des petits articles publiés sur Abd-el-Krim dans les numéros des 29 octobre et 5 novembre.

Chateclair s'est mis le doigt dans l'œil jusqu'au talon.

Rien de plus contraire à la vérité, rien de plus faux. L'indignation éprouvée par Chateclair le 29 octobre, mais je la ressens à rebours et c'est à lui que j'arracherai volontiers les yeux pour avoir erré d'une manière aussi monstrueuse. Mais si c'était vrai, si Abd-el-Krim menait la vie de luxe que l'on croit (mais qui donc a inventé cela ?) ce serait faire acte de sauvagerie que de se livrer à des voies de fait sur un vaincu qui vit sous la sauvegarde de la France et dans les conditions qu'elle règle elle-même.

La vérité est qu'Abd-el-Krim vit dans des conditions misérables, dans l'endroit le plus sale et le plus malsain de la banlieue de Saint Denis, manquant de choses qu'un homme civilisé regarde comme nécessaires, gardé par la gendarmerie, ne sortant jamais. (90 à l'heure !) n'ayant aucun moyen de transport. Il est sorti deux fois, conduit par la gendarmerie en auto, une fois pour aller présenter ses hommages au gouverneur, une autre fois, sur sa demande, également, pour jeter un coup d'œil dans le Lycée où il doit mettre trois de ses enfants (faut-il les écharper ? Vous n'avez qu'un mot à dire). Sa visite au Lycée a eu lieu le soir après la sortie des classes.

D'après ce que je sais, il a tout juste de

quoi se nourrir lui et la trentaine de personnes qui vivent avec lui.

A titre de renseignements, son frère et lui étudient le français, lui surtout. Le frère veut traduire en arabe des ouvrages d'enseignement.

Tous deux sont moralement aplatis, très humbles parce qu'écrasés et sans aucune hypocrisie ni rien qui y ressemble.

Des révélations bien étonnantes sur la guerre du Maroc seront faites à l'heure où ce sera possible.

Attendons-les avec toute la patience désirable mais au nom du ciel qu'on mette fin à cette hypocrisie indigne de la France.

L. de P.

L'argent plus fort que les convictions



La Société des grands moulins du Maghreb était poursuivie en la personne de son directeur, pour avoir livré à la consommation de la farine avariée, coût : deux mois de prison, avec sursis infligés par le tribunal de paix.

Le parti Socialiste avait mené grand tapage autour de cette affaire car cette société n'est pas exempte de reproche, elle ressemble comme une sœur à nos vilains cocos de minotiers pour son appétit au gain et on la rend responsable de la vie chère qui étreint un moment le Maroc.

Le condamné interjeta appel devant le tribunal correctionnel de Casablanca et choisit devinez qui ? Le pur d'entre les purs des dirigeants du P. S. I. O., nous avons nommé le citoyen Marius Moutet !

Le tour était bien joué, mais on juge de la fureur des camarades qui s'étaient démenés pour que le citoyen Marius Moutet n'acceptât pas la charge de défendre un pareil client qui méritait suivant eux deux fois plus que la légère peine prononcée contre lui.

Mais Moutet ne voulut rien entendre et le jour de l'audience il était là à la barre aux côtés de son client.

L'argent avait donc eu raison de ses convictions pourtant Moutet n'en est pas démenti, on le dit même millionnaire.

Aussi les démissions pleuvent à la section de Casablanca qui aura du mal à se reformer.

Mais le citoyen Moutet s'en fout, il a immédiatement repris le bateau avec sa galette en poche.

M. Emile Morinaud est nommé président de la Commission de la Marine

Paris, le 17 février 1927.

Monsieur le Président

et cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que par un arrêté en date du 10 février courant, je vous ai désigné, en remplacement de M. F. Bouisson, pour remplir les fonctions de Président de la Commission Supérieure d'appel instituée par les articles 18 et 19 de la loi du 17 avril 1907 sur la sécurité de la navigation et l'hygiène à bord des navires de commerce.

Je vous remercie par avance du précieux concours que vous voudrez bien prêter à mon administration en dirigeant les travaux de cette importante Commission dont vous faites déjà partie comme Membre depuis plusieurs années.

Par ce même arrêté j'ai nommé notre collègue Ch. Leboucq, membre de la dite Commission en remplacement numérique de M. Bouisson.

Amitiés. TARDIEU.

Nous adressons nos sincères félicitations à notre ami.

LES JEUX AU MAROC

Nous croyons savoir dit notre excellent confrère le « Petit Casablancais » que, décidément, la question des jeux est dans l'immédiat des préoccupations marocaines.

Mais il est infiniment curieux de constater que cette préoccupation est beaucoup plus générale. Vous en serez frappés dès que vous lirez ce titre et ces sous-titres d'un récent leader du journal le « Temps d'Asie » (9 janvier 1927) : « L'Indochine aura ses Casinos — L'intérêt public triomphera bientôt

de l'aveuglement des uns, du parti-pris intéressé des autres — La réglementation des jeux est à l'étude ».

Et la manière de parcourir le problème suit, là-bas, le même itinéraire que chez nous. D'entrée, il faut affronter cet obstacle : l'immoralité possible du jeu. Puis, il faut discerner les partis honnêtes qu'on peut, par ailleurs, tirer de la passion du jeu.

Dans le « Petit Casablancais » de dimanche dernier, nous nous efforcions non pas de contester l'immoralité relative du jeu, mais de mesurer calmement le droit d'intervention qui peut être laissé, dans la pratique, à la juste prévention d'une élite morale contre le jeu.

En somme, devant cette élite même, l'alternative pourrait se poser ainsi : étant donné que la part laissée au jeu, dans la vie, constitue tout un domaine incoercible ; étant donné, en particulier, que le jeu d'argent est, qu'on le veuille ou non, largement répandu ; ou bien l'on supporte le jeu d'argent sous sa forme clandestine, avec des risques semblables et d'autres encore, et sans bénéfice aucun pour la collectivité ; ou bien on organise le jeu, on lui donne des règlements, on comprime énergiquement sa nocivité, et on l'oblige à tourner finalement, au bénéfice de la collectivité.

Qu'un oisif, ayant de grosses disponibilités, perde ou gagne, contre d'autres oisifs de même sorte, de fortes sommes, cela n'a absolument aucune importance pour vous et moi. Mais qu'un laborieux risque son salaire et peut-être autre chose, contre l'oisif riche, voilà le danger. Le premier effet de la réglementation doit être d'enlever les gros joueurs aux petits cercles et de les affronter entre eux. Par là les petits cercles retombent à une sorte d'innocence, s'ils arrivent à subsister et le gros cercle autorisé, s'élève, si l'on peut dire, à la sienne.

Quant au parti honnête à tirer de l'intervention légale dans les jeux ; il apparaît déjà par les chiffres qui vont suivre.

Sur les produits de la cagnotte en France, qu'elle est proportionnellement la part de l'Etat, des communes des œuvres d'assistance et des tenanciers ?

En 1924 : sur 204 millions, exactement sur 204.837.000 francs :

La part des œuvres : 67.527.000 francs.

La part des communes : 21.000.000 frs.

La part des tenanciers : 91.540.000 frs.

En 1.295 sur 251 millions, plus exactement :

La part de l'Etat a été de 31.502.000 frs.

La part des œuvres : 85.491.000 frs.

La part des communes : 27.000.000 frs.

La part des tenanciers : 107.305.000 frs.

Le « Temps d'Asie » à qui nous empruntons ces chiffres fait ces remarques : « Majorons du simple au double, la dime prélevée par la loi sur les sommes engagées ; le joueur continuera à laisser libre cours à sa passion retenons ensuite, 25 % de supplément sur les bénéfices excessifs des tenanciers. Ainsi

nous augmenterons largement la contribution revenant à la collectivité ».

Nous n'avons aucune base pour prévoir dans les caisses du Maghzen ; mais, si vous les consacrez directement à des œuvres utiles, les sommes qui pourraient de la sorte entrer dans les caisses, par exemple, soit à l'achat de terre pour la colonisation soit à des prêts ou à des primes aux colons, voilà un grand purgatoire fécond pour nos pêcheurs au jeu.

Etienne LAMBERT
A ces lignes nous ajouterons qu'Alger, en 1926, a recueilli 1.700.000 francs qui sont tombés dans la caisse communale nonobstant ce qui est allé aux œuvres d'assistance.

Et nous pendant ce temps nous laissons des tripots exploiter les joueurs sans profit pour la collectivité. Est-ce raisonnable ?

POURQUOI LES PRIX DES CAFES ?

RESTENT-ILS SI ÉLEVÉS ?
Malgré la dégringolade des cours des cafés, qui sont passés de plus de huit cents francs à moins de 500 la balle de 50 kilos, exactement 491 francs 486, 485, 481, 474 et 463 on continue à vendre le café grillé entre 16 et 20 francs le kilogramme ce qui est excessif et constitue une spéculation à réprimer.

Nous espérons que nos autorités ne resteront pas inactives ni indifférentes et traqueront sans merci les mercantis qui ne peuvent se décider à baisser les prix de leurs marchandises.

Et rappelons à nos lecteurs qu'on les estampe généralement avec les prix des différentes qualités de cafés alors qu'il n'y en a généralement qu'une ou deux au plus dans les tiroirs, aussi feront-ils bien de demander toujours la moins chère qui est toute pareille aux autres.

VENTE D'AFFICHES ILLUSTRÉES ET D'AGENDAS P. L. M. 1927

La Compagnie met en vente :

Au prix de 5 frs, l'exemplaire plus les frais de port des affiches illustrées dues au pinceau des grands Maîtres de l'affiche.

Les dernières affiches sont : HYERES, ANTIBES et sa plage, HAMMAM R'HIRA, CARTE DU JURA, CARTE DU P.L.M.

Au prix de 12 fr. 65, les derniers exemplaires de l'agenda P.L.M. 1927, dont le prix de revient est très supérieur au prix de vente et qui est à collectionner tant par ses nouvelles que par ses hors texte en couleurs et ses cartes postales.

Adresser les demandes aux Services Commerciaux de la C^o P.L.M., 3, rue Dumont d'Urville, à ALGER.

DEMANDEZ PARTOUT
le Rhum Chauvet
Agent Dépositaire : J. CURTELIN fils
19 rue du Maroc, Tunis. Tél. 0,95

A vendre
le dictionnaire Diderot
en 35 vol.
Parfait état. Bureaux du Journal

BREVET TUNISIEN N° 3146
Monsieur Paul Barre, Industriel à Paris, propriétaire du brevet Tunisien d'invention N° 3146, du 14 Mai 1924, relatif à « Appareil vulcanisateur pneumatique pour enveloppes de bandages » désire entrer en relations avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.
Pour offres ou renseignements s'adresser à Monsieur Raymond Valensi, Ingénieur à Tunis, 20 Rue de Russie.

SPLENDID-HOTEL TUNIS

Ouverture en 1927
Téléphone dans toutes les chambres

ASCENSEUR
Chambres avec salle de bains
Eau courante partout — Chauffage central

GRAND HOTEL ET HOTEL DE GENÈVE

Hôtel Eymon

Sculte du Zéphyr - Marsa Plage

L. EYMON & Co, Propriétaires.

COMBATTEZ LE
PALUDISME

et ses conséquences
Anémie, faiblesse, manque d'appétit, etc. par
L'AMALARIOL

en pilules : 6 par boîte
L'AMALARIOL, pris à raison de 2 à 4 pilules par jour, est aussi un PREVENTIF DE LA MALARIA et un EXCELLENT FORTIFIANT.

Prix du flacon de 45 pilules 19 fr. 60
En vente dans toutes Pharmacies
Gros : JASMA, Tunis

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

Demandez partout les
apéritifs Licari

BREVET TUNISIEN N° 3180
La Société dite : Compagnie des bouchages hermétiques « Simplex » à Paris, propriétaire du brevet Tunisien d'invention N° 3180, du 31 Juillet 1924, relatif à : « Système de bouchage de récipients » désire entrer en relations avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à Monsieur Raymond Valensi, Ingénieur 20 Rue de Russie à Tunis.

ANIS BERGER

Apéritif anisé
Ets Claude Berger et Cie. — Marseille

Korbous

NOUVELLE GERANCE M. J. TUOR
GRAND HOTEL DES THERMES
Repas : 10 francs (sans vin)
Pension complète : depuis 48 francs
HOTEL DES SOURCES
Repas 14 francs (sans vin)
Pension complète : depuis 32 francs

ADMINISTRATION DES HABOUS
AVIS

La Djemâa des Habous informe le public que le LUNDI 14 MARS COURANT à 10 HEURES du matin, il sera procédé au siège de son administration aux enchères publiques d'échange du tiers indivis de la maison sise rue Sidi Bahoul, impasse de l'Orgeat N° 7 à Tunis sur la MISE A PRIX DE TROIS MILLE CENT FRANCS.

Pour tous renseignements, l'on est prié de s'adresser au Bureau foncier N° 28 de la dite Administration des Habous, rue de l'Eglise, N° 55 à Tunis.

Le Président des Habous,
Mohamed Salah Baccouche.

BREVET TUNISIEN N° 3020

Monsieur Davis Stanislaus Odonovan, propriétaire du brevet Tunisien d'invention N° 3020, du 17 Mai 1923, relatif à « Perfectionnements apportés à la trousse d'objets ou articles en acier » désire entrer en relations avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à Monsieur Raymond Valensi, Ingénieur à Tunis, 20 Rue de Russie.

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supérieure d'Aider
Téléphone 553

DEPOT DE FONDS

La COMPAGNIE ALGERIENNE ouvre des comptes de dépôt à vue, à préavis, ou à échéance.

Elle sert aux déposants les intérêts dont le taux varie suivant l'importance du dépôt, la durée du préavis, et pour les comptes à échéance, avec la durée du dépôt.

De plus, pour les comptes à échéance de 1, 2, 3, 4 ou 5 ans, il peut être délivré aux déposants des Bons à Échéance au porteur ou à l'ordre, munis de coupons semestriels payables nets d'impôts actuels.

Le lait est le plus concentré suisse
BERNA riche en crème
C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires : 3 rue des Belges — Tunis

Maisons recommandées

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.
B concerne la toilette pour Hommes — M.A. Goussier, 5 et la rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face de la Poste — Tunis
Grande fabrique d'espadrilles Ripoli, Montero et Garcia. — Téléph. 24.17 - R.R. Al-Djazira - Tunis - Gros bon-marchés offerts.
Grand Magasin des Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis — Bram frères et Cie, 1^{er} étage.
Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.
Grand Hôtel de France — Premier ordre — L. de Lacroix, propriétaire — Sousse (Tunisie).

PRODUITS ALIMENTAIRES et boissons de première qualité — Baccara et Nizard — Gros — Duménil — Expédition à l'étranger — 1, rue Léon-Rodot - Tunis

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Chahou — Le Clubhouse fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

JAMAIS rien ne vaudra **MAUD** l'Éclair et le Double de riz

Madame Maud Favé, Hyères (Var) — Importation — Expédition de tous produits — M. Maud Favé, négociant, rue de France Sousse - Tunisie — Adresse télégr. : Mohamed Elamri - Sousse.

Merveille Parisienne. — Jacques Bismuth — Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt des gants « Berrin », parapluies « Reve » et parfumerie « Aryste Fournitures complètes pour couturiers.

Artificiers — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

Pianos
ERARD,

PLEYEL & HOFMANN

les trois marques mondiales

J. & A. Bembaron

5, Rue Es-Sadika TUNIS

N.B. - Étant donné l'importance de nos achats nous venons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Vous trouverez, tous les jours, la documentation photographique la plus complète et la plus variée dans

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 30 centimes
Le plus moderne des journaux
TROIS MOIS 85 FR. UN AN 1.600 FR.

Abonnements à EXCELSIOR
Colonies... 25 frs 48 frs 95 frs

LA PAGE DE MODES
LA PAGE DE T. S. F.
LA PAGE DES SPORTS

Tous les jours dans

EXCELSIOR

un minimum de 30 photographies sur les derniers événements du monde entier
Spécimen franco sur demande. — En l'absence de la page de modes, demandez la page de la semaine ou la page de la semaine.
un Primes gratuites sur les autres pages.

ACCUMULATEUR FULMEN

Supérieur au meilleur. Comptoir Général des Produits Lubrifiants 11, avenue Jules-Ferry - Tunis. Téléphone 6 - 68.

Comptoir National d'Escompte Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX SOUSSE-MONASTIR


Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

Escompte et recouvrements
Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change.
Location de compartiments de

COFFRES - FORTS

DÉPOT DE COLIS

VÊTEMENTS J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS



Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance
Le meilleur marché de tout TUNIS

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES
LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.020.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.

SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4 79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN

DÉPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Télex : Tunis n° 197. Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franco-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 6 mois et SIX pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots - Poste Français
Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624

AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.

L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{DE} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI
USINE À VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'Or, Exposition Universelle de Paris 1900, Médaille vermeille au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless
Choix de Révolvers et Pistolets automatiques
Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80 — Télég. TAIEB ELLAMTI - Sousse

- RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI, Propriétaire
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et brevets A. NOBEL

PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. Télég. 1.39 - Adresse Télég. : PELLE T - Tunis

L'Huile qui graisse le plus
« Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 5.000.000.000
Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann
Agence de TUNIS, Place de Rome

Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants intérêts
Escompte et encaissement d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Paiement de coupons — Virements télégraphiques — Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères. — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances »
(20^{ème} ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.

rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.

Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Machines Agricoles R. WALLUT & C^{ie}

Société Anonyme au capital de 40 Millions de francs entièrement versés
TUNIS - 99, Rue de Portugal - TUNIS

Collection la plus complète de machines pour l'Agriculture
Catalogues et renseignements franco sur demande
Adresse télégraphique : Wallut-TUNIS — Tél. 1.74

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique
MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia, Tunis
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée